

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISSANT LE JEUDI

Philippe
MACHENAUD-JACQUIERMatahiti 147
N° 25 - Numera Hau

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 18
no Tiunu 1998

IMPRIMERIE OFFICIELLE — Tél. : 42.50.67 - Télécopieur (Fax) : 42.52.61 - B.P. 117 PAPEETE

NUMERO COMPLEMENTAIRE
au J.O.P.F. n° 25 du 18 juin 1998

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE OU DE LA COMMISSION PERMANENTE

Délibération n° 96-68 APF du 11 juin 1998 portant délégation de pouvoirs de l'assemblée de la Polynésie française à sa
commission permanente

Pages

1174

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE OU DE LA COMMISSION PERMANENTE

DELIBERATION n° 98-68 APF du 11 juin 1998 portant délégation de pouvoirs de l'assemblée de la Polynésie française à sa commission permanente.

L'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 96-312 du 12 avril 1996 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 96-313 du 12 avril 1996 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 1710 PR du 3 juin 1998 fixant la date d'ouverture de la session extraordinaire ;

Vu l'arrêté n° 16-98 APF/SG du 4 juin 1998 portant ouverture de la session extraordinaire de l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre de convocation n° 695-98 APF/SG du 4 juin 1998 du président de l'assemblée de la Polynésie française ;

Dans sa séance du 11 juin 1998,

Adopte :

Article 1er.— Entre les sessions, la commission permanente est habilitée à régler par ses délibérations les affaires qui lui sont renvoyées par l'assemblée de la Polynésie française et figurant à l'annexe I.

Art. 2.— La commission permanente de l'assemblée de la Polynésie française est également habilitée à régler toutes les affaires qui lui sont adressées par le gouvernement lorsque celui-ci en a déclaré l'urgence.

Art. 3.— La commission permanente de l'assemblée de la Polynésie française peut également émettre un avis sur les questions inscrites par priorité à l'ordre du jour à la demande du haut-commissaire.

Art. 4.— Sont exclues de la compétence de la commission permanente, les délibérations relatives au vote du budget annuel du territoire, au compte administratif du territoire, au vote de la motion de censure.

Art. 5.— En outre, la commission permanente émet des avis sur les textes pour lesquels la consultation de l'assemblée de la Polynésie française par l'Etat est prévue ainsi que les vœux mentionnés à l'article 70 de la loi organique n° 96-312 du 12 avril 1996 portant statut d'autonomie de la Polynésie française.

Art. 6.— En matière de virements de crédits d'un chapitre à l'autre, la commission permanente ne peut y procéder que si ces virements interviennent à l'intérieur d'une même section du budget et s'ils sont maintenus dans la limite du quart de la dotation de chacun des chapitres intéressés.

Art. 7.— Le Président du gouvernement de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Pour le président empêché :

Le secrétaire,
Eugène BESSERT.

Le vice-président,
Robert TANSEAU.

A N N E X E I

Liste des affaires renvoyées à la commission permanente

I - Affaires à traiter par les commissions

- Constitution du domaine communal des communes de Hiva Oa, Nuku Hiva, Tahuata, Ua Huka, Ua Pou et Hao. (APF 261 du 26 avril 1993 ou 924 BAC du 23 avril 1993) (AT 582 du 5 octobre 1993 ou 2194 BAC du 1er octobre 1993) ;
- Lettre de M. le haut-commissaire demandant l'avis de l'assemblée territoriale sur le dossier de la constitution du domaine communal de la commune de Makemo. (APF 25 du 14 janvier 1994 ou 75 BAC du 13 janvier 1994) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 1994 du G.R.E.F.O.C. (APF 715 du 16 décembre 1997 ou 264 CM du 15 décembre 1997) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 1995 du G.R.E.F.O.C. (APF 716 du 16 décembre 1997 ou 265 CM du 15 décembre 1997) ;
- Lettre de M. le Président du gouvernement demandant à l'assemblée de la Polynésie française d'émettre un vœu sur l'adaptation des règles de droit civil afin de permettre le mariage des étrangers en Polynésie française lors de séjours touristiques. (APF 748 du 24 décembre 1997 ou 3034 PR du 22 décembre 1997) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'Institut territorial de la statistique pour l'exercice 1996. (APF 753 du 29 décembre 1997 ou 283 CM du 26 décembre 1997) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 de l'école normale mixte de Polynésie française. (APF 6 du 6 janvier 1998 ou 1 CM du 5 janvier 1998) ;

- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 et affectation du résultat de l'exercice 1996 de la Chambre d'agriculture et d'élevage. (APF 7 du 6 janvier 1998 ou 2 CM du 5 janvier 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1995 de l'Institut territorial de recherches médicales Louis-Malardé. (APF 47 du 27 janvier 1998 ou 15 CM du 26 janvier 1998) ;
- Projet de délibération approuvant le compte financier 1996 de l'Institut médico-éducatif "Raimanutea Tearama". (APF 58 du 3 février 1998 ou 17 CM du 2 février 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier de la Centrale d'approvisionnement pour l'habitat pour l'exercice 1995. (APF 59 du 3 février 1998 ou 18 CM du 2 février 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier exercice 1996 de l'Établissement pour la valorisation des activités aquacoles et maritimes. (APF 60 du 3 février 1998 ou 19 CM du 2 février 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier et affectation du résultat de l'exercice 1996 de l'École de formation et d'apprentissage maritime (E.F.A.M.). (APF 63 du 4 février 1998 ou 23 CM du 2 février 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Rurutu. (APF 75 du 11 février 1998 ou 31 CM du 11 février 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Huahine. (APF 76 du 11 février 1998 ou 32 CM du 11 février 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du lycée de Uturoa. (APF 77 du 11 février 1998 ou 33 CM du 11 février 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du lycée professionnel de Uturoa. (APF 122 du 18 mars 1998 ou 46 CM du 17 mars 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du lycée professionnel de Faaa. (APF 123 du 18 mars 1998 ou 47 CM du 17 mars 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Paopao. (APF 124 du 18 mars 1998 ou 48 CM du 17 mars 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du lycée technique hôtelier de Taaoone. (APF 155 du 6 avril 1998 ou 59 CM du 3 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Rangiroa. (APF 156 du 6 avril 1998 ou 60 CM du 3 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Papara. (APF 157 du 6 avril 1998 ou 61 CM du 3 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Arue. (APF 158 du 6 avril 1998 ou 62 CM du 3 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Mahina. (APF 159 du 6 avril 1998 ou 63 CM du 3 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Hitiaa. (APF 160 du 6 avril 1998 ou 64 CM du 3 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 de l'Institut territorial de recherches médicales Louis-Malardé. (APF 162 du 6 avril 1998 ou 65 CM du 6 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Paea. (APF 196 du 20 avril 1998 ou 73 CM du 17 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Taiohae. (APF 197 du 20 avril 1998 ou 74 CM du 17 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du lycée polyvalent de Taaoone. (APF 198 du 20 avril 1998 ou 75 CM du 17 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du G.R.E.F.O.C. (APF 199 du 20 avril 1998 ou 76 CM du 17 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Faaa. (APF 200 du 20 avril 1998 ou 77 CM du 17 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Bora Bora. (APF 201 du 20 avril 1998 ou 78 CM du 17 avril 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'Office territorial de l'habitat social pour l'exercice 1996. (APF 328 du 3 juin 1998 ou 125 CM du 3 juin 1998) ;
- Projet de délibération portant modification de la délibération n° 91-22 AT du 18 janvier 1991 modifiée portant application des dispositions du chapitre I du titre IV du livre I de la loi n° 86-845 du 17 juillet 1986 et relative au statut juridique des syndicats. (APF 331 du 4 juin 1998 ou 127 CM du 4 juin 1998). (*Urgence signalée*) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Punaauia. (APF 344 du 8 juin 1998 ou 131 CM du 8 juin 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Afareaitu. (APF 345 du 8 juin 1998 ou 132 CM du 8 juin 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Taaoone. (APF 346 du 8 juin 1998 ou 133 CM du 8 juin 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Mataura. (APF 347 du 8 juin 1998 ou 134 CM du 8 juin 1998) ;
- Projet de délibération portant approbation du compte financier 1996 du collège de Faaroa. (APF 348 du 8 juin 1998 ou 135 CM du 8 juin 1998) ;
- Convention internationale du travail n° 160 concernant les statistiques du travail. (APF 502 du 21 septembre 1994 ou 1213 DRCL du 20 septembre 1994). (AT 516 du 4 octobre 1994 ou 2321 PR du 3 octobre 1994) ;
- Convention internationale du travail n° 175 concernant le travail à temps partiel. (APF 737 du 29 décembre 1994 ou 1697 DRCL du 29 décembre 1994) ;
- Extension de la convention internationale du travail n° 81 sur l'inspection du travail aux activités du secteur des services non commerciaux. (APF 65 du 6 février 1995 ou 191 DRCL du 3 février 1995) ;
- Transposition en Polynésie française de la directive n° 80-836 EURATOM du 15 juillet 1980 modifiée par la directive n° 84-467 du 3 septembre 1984 fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire de la population et des travailleurs contre les dangers résultant des rayonnements ionisants. (APF 644 du 17 novembre 1995 ou 1601 DRCL du 16 novembre 1995). (AT 679 du 6 décembre 1995 ou 483 DRCL du 4 décembre 1995) ;
- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la justice. (APF 9 du 9 janvier 1997 ou 5 DRCL du 8 janvier 1997). (*Urgence signalée*) (*délai 1 mois*) ;
- Projet de loi portant adaptation de la législation française aux dispositions de la convention sur l'interdiction de la mise au point de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. (APF 11 du 13 janvier 1997 ou 14 DRCL du 10 janvier 1997). (*Urgence signalée*) ;

- Projet de loi portant approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil, signée à Paris le 28 mai 1996. (APF 353 du 1er juillet 1997 ou 700 DRCL du 1er juillet 1997). (*Meilleurs délais*);
- Projet de code de l'environnement. (*Urgence signalée*). (APF 603 du 5 novembre 1997 ou 1138 DRCL du 3 novembre 1997);
- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'encouragement et de protection réciproques des investissements entre la France et la Tunisie, signé à Paris le 20 octobre 1997. (*Urgence signalée*). (APF 624 du 21 novembre 1997 ou 1203 DRCL du 20 novembre 1997);
- Projet de loi autorisant la ratification du protocole établissant, sur la base de l'article K3 du traité sur l'Union européenne et de l'article 3 de la convention Europol, des privilèges et immunités d'Europol, des membres de ses organes, de ses directeurs adjoints et de ses agents, signé à Bruxelles le 19 juin 1997. (*Urgence signalée*). (APF 651 du 26 novembre 1997 ou 1217 DRCL du 26 novembre 1997);
- Projet de loi portant création d'un conseil supérieur de la déontologie de la sécurité. (APF 31 du 19 janvier 1998 ou 51 DRCL du 19 janvier 1998). (*Urgence signalée*) (*délai un mois*);
- Projet de loi organique tendant à limiter le cumul de certains mandats électoraux et fonctions électives et projet de loi tendant à limiter le cumul de certains mandats électoraux et fonctions électives. (APF 87 du 19 février 1998 ou 184 DRCL du 19 février 1998). (*Urgence signalée*) (*délai un mois*);
- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. (*Urgence signalée*). (APF 98 du 24 février 1998 ou 190 DRCL du 20 février 1998);
- Projet de loi relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. (*Urgence signalée*). (APF 146 du 2 avril 1998 ou 434 DRCL du 31 mars 1998);
- Projet de loi relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits. (APF 290 du 18 mai 1998 ou 638 DRCL du 18 mai 1998);
- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats-Unis du Mexique, d'autre part. (*Urgence signalée*). (APF 318 du 28 mai 1998 ou 670 DRCL du 26 mai 1998);
- Projet de délibération réglementant l'usage des équipements autonomes de respiration en immersion pour la capture d'animaux marins vivants non protégés et portant interdiction de l'utilisation de tous moyens d'éclairage pour la pêche sous-marine dans les eaux intérieures, dont les rades et les lagons, et la mer territoriale située au large des côtes de la Polynésie française;
- Projet de délibération relatif au statut du personnel de la délégation de la Polynésie française;
- Projet de délibération portant modification du code des impôts;
- Projet de délibération modifiant le dispositif d'insertion des jeunes;
- Projet de délibération relative à la médecine du travail;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 87-48 AT du 29 avril 1987 portant réglementation de l'hygiène des eaux usées;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 97-34 APF du 20 février 1997 portant création d'un établissement public administratif dénommé "Centre de formation professionnelle pour adultes";
- Projet de délibération modifiant le titre 5 du livre 1 de la première partie (délibérations) du code de l'aménagement de la Polynésie française portant réglementation "du patrimoine naturel et culturel, du classement et de la protection des sites, monuments, objets et éléments en dépendant et de la réglementation des fouilles";
- Projet de délibération fixant les conditions d'enseignement des danses classiques, moderne, contemporaine et jazz contre rémunération;
- Projet de délibération relative au statut du notariat;
- Projet de délibération relative aux jeux de hasard;
- Projet de délibération relative à l'organisation du dédouanement dans le cadre du système d'ordinateur pour le fret informatisé sous Unix (SOFIX);
- Projet de délibération portant modification du tarif des douanes applicable au 1er janvier 1999 dans le cadre de la mise en place du SOFIX (mise à jour de la nomenclature S.H.);
- Projet de délibération portant modification du code des douanes (régime de l'admission temporaire des navires de plaisance étrangers à usage privé);
- Projet de délibération relative à l'exonération douanière pour les véhicules de collection importés destinés au futur musée de l'automobile;
- Projet de délibération portant modification du DFE applicable à l'importation du béton cellulaire;
- Projet de délibération portant modification de la liste des produits soumis à la taxe de développement local (T.D.L.);
- Projet de délibération portant modification du régime fiscal applicable aux produits d'avitaillement destinés aux paquebots de croisières interinsulaires (exonération de la T.D.L. et de la T.V.A.);
- Projet de délibération relative au statut des fonctionnaires relevant du cadre métropolitain détachés auprès du territoire;
- Projet de délibération relative à l'accès des fonctionnaires à leur dossier individuel (article 24 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995);
- Projet de délibération portant modification de la délibération n° 95-216 AT du 14 décembre 1995 portant organisation et fonctionnement des organismes consultatifs dans la fonction publique du territoire de la Polynésie française (autorisations spéciales d'absence, articles 57 et 102, et C.S.P.F. siégeant en conseil de discipline);
- Projet de délibération relative au dégageant des cadres (article 88 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995);
- Projet de délibération relative à l'exercice d'activités privées par des fonctionnaires placés en disponibilité ou ayant cessé définitivement leurs fonctions et aux agents non titulaires;
- Projet de délibération relative à la formation des agents non titulaires;
- Projet de délibération relative au capital décès des fonctionnaires du territoire de la Polynésie française;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-225 AT du 14 décembre 1995 modifiée relative aux ANT des emplois permanents;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-228 AT du 14 décembre 1995 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs de la fonction publique du territoire de la Polynésie française;
- Projet de délibération fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la fonction publique du territoire de la Polynésie française;

- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-227 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut particulier des rédacteurs de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-231 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut particulier des techniciens de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-230 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-226 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés d'administration de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-220 AT du 14 décembre 1995 relative aux congés, à l'organisation du comité médical et aux conditions d'aptitude physique des fonctionnaires (article 8, congés administratifs) ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut général de la fonction publique du territoire de la Polynésie française (règles communes d'intégration dans la fonction publique et article 54 sur les concours) ;
- Projet de délibération portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-217 du 14 décembre 1995 relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique du territoire de la Polynésie française (article 12, concours) ;
- Projet de délibération modifiant le code du travail dans les domaines suivants : l'apprentissage, contrat de travail, conventions et accords collectifs II, durée du travail, repos hebdomadaire, médecine du travail, placement et emploi, travail clandestin, statut juridique des syndicats, exercice du droit syndical dans les entreprises, délégués du personnel, comités d'entreprise, élections professionnelles, dispositions communes aux délégués et aux représentants du personnel, formation économique, sociale et culturelle, droit d'expression des salariés, règles particulières aux conflits collectifs, autres dispositions (délibération n° 91-25), de la formation professionnelle continue ;
- Projets de délibérations relatives à la main-d'œuvre étrangère, la profession de plongeur professionnel, la profession de voyageur-représentant-placier, la profession de journaliste, la profession de marin, la durée du travail dans les transports aériens, le travail temporaire, le médecin inspecteur du travail et le service du travail ;
- Projet de délibération approuvant les comptes financiers des établissements publics ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-63 AT du 23 mars 1995 portant réglementation des vaccinations et revaccinations contre certaines maladies transmissibles chez l'enfant ;
- Projet de délibération portant réglementation de l'hygiène des eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux conditionnées ;
- Projet de délibération portant création d'un comité territorial de l'aide médicale urgente et des transports sanitaires ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 70-51 AT du 25 juin 1970 relative à l'hygiène des denrées alimentaires conservées par les techniques frigorifiques ;
- Projet de délibération autorisant le territoire de la Polynésie française à participer au capital social de la "Société d'économie mixte du port de pêche de Papeete", en abrégé "SEM3P", après substitution de l'Etablissement pour la valorisation des activités aquacoles et maritimes" ;
- Projet de délibération modifiant les dispositions des articles 3 et 5 de la délibération n° 90-48 AT du 10 avril 1990 modifiée relative aux mesures fiscales applicables aux investissements dans le secteur de la pêche hauturière, semi-industrielle et industrielle ;
- Projet de délibération abrogeant les dispositions de l'article 5 de la délibération n° 92-73 AT du 30 avril 1992 modifiée portant création de la commission technique d'attribution des aides au développement des activités marines ;
- Projet de délibération relative aux personnels de la délégation de la Polynésie française ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 95-254 AT du 14 décembre 1995 portant statut particulier du personnel enseignant de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Projet de délibération modifiant la délibération n° 91-28 AT du 24 janvier 1991 relative à la médecine du travail ;
- Projet de délibération portant création du cadre d'emploi des adjoints d'éducation de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Projet de délibération portant exonération des matériaux importés pour le compte du F.E.I. en cas de calamités naturelles ;
- Projet de délibération portant modification de l'article 2 de la délibération n° 96-144 APF du 21 novembre 1996 portant modification de la délibération n° 85-1013 AT du 7 février 1985 portant création d'un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière dénommé Etablissement d'achats groupés.

TARIFS T.T.C. DES OUVRAGES ET AUTRES ARTICLES DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

VIENT DE PARAÎTRE

- Table analytique et chronologique (année 1997) 2.409 FCP

EN VENTE A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

- Code des Impôts (mise à jour au 1er janvier 1998).....	2.677 FCP
- Statut de l'Autonomie de la Polynésie française (juin 1997).....	1.293 FCP
- Statut de la Fonction Publique de la Polynésie française.....	2.273 FCP
- Budget Général du territoire et Budget des Comptes spéciaux - année 1998.....	2.010 FCP
- Code de l'aménagement de la Polynésie française (document à jour au 9 octobre 1997).....	2.980 FCP
- Code pénal (J.O.P.F. n° 8 N.S. du 2 août 1996).....	364 FCP
- Code de procédure pénale (J.O.P.F. n° 9 N.S. du 16 août 1996).....	677 FCP
- Code de procédure civile de la Polynésie française - édition 1993.....	1.505 FCP
- Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique applicable à la Polynésie française.....	1.303 FCP
- Code des marchés publics de toute nature passés au nom du territoire de la Polynésie française et de ses établissements publics (Edition Juillet 1997).....	2.000 FCP
- Convention collective des ANFA (année 1989).....	778 FCP
- Modificatifs au Tarif des douanes 1/98.....	1.875 FCP
- Répertoire général des textes publiés à titre d'information de 1882 à 1993.....	919 FCP
- Répertoire chronologique des actes publiés au J.O.P.F. de 1981 à 1991.....	5.292 FCP
- Répertoire général des textes promulgués au B.O.E.F.O. et J.O.P.F. de 1843 à 1996 (Mise à jour).....	3.283 FCP
- Table analytique et chronologique (année 1995).....	1.949 FCP
- Table analytique et chronologique (année 1996).....	2.015 FCP
- Recueil des données essentielles des I.S.L.V. (octobre 1997).....	8.59 FCP

Consulter l'Imprimerie Officielle pour les autres ouvrages

43, rue des Poilus-Tahitiens — B.P. 117- 98713 Papeete — Tél. : 42.50.67 - Fax : 42.52.61

Lundi à Jeudi : 7 h à 15 h et Vendredi : 7 h à 14 h

TARIFS

des Abonnements et Insertions (annonces et avis) de l'Imprimerie Officielle (en francs pacifiques et T.T.C.)

I - ABONNEMENTS

	Polynésie française	Nouvelle- Calédonie	France	Hawaii	U.S.A.	Nouvelle- Zélande	Europe Allemagne
		Voie aérienne					
Numéro.....	192*	268	328	318	348	338	424
Abonnement 6 mois	3.904	5.994	7.959	7.605	8.590	8.338	10.600
Abonnement 1 an.....	7.085	10.893	14.367	13.817	15.620	14.807	19.271

II - INSERTIONS (Annonces et Avis)

Annonces judiciaires, commerciales, diverses :		
- la ligne		258 F
- les mêmes renouvelées.....		109 F
Publications des associations sportives, syndicales, coopératives, etc. :		
- la ligne		185 F

* Frais d'expédition non inclus pour les îles.